

Questions orales

Mulroney», je pense que c'est ce qu'il disait. Si les libéraux n'avaient pas d'autres solutions à proposer à ce moment-là, comment peuvent-ils en avoir une maintenant?

* * *

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Hier, la GRC a indiqué dans un communiqué qu'elle faisait enquête sur la Technotread Tire Manufacturing. Cette compagnie a reçu plus de 2 millions de dollars du gouvernement fédéral.

Le 17 mai, le ministre des Travaux publics a déclaré au Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie: «S'il y a eu erreur, j'en prendrai la pleine responsabilité.»

Puisque le ministre des Travaux publics a pris un tel engagement, le gouvernement va-t-il l'obliger à le respecter en demandant sa démission?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, en l'absence du ministre chargé de l'APECA, je vais prendre cette question comme une instance et je n'oublierai pas de communiquer avec le député pour lui fournir l'information demandée.

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, c'est une affaire sérieuse, une question de responsabilité ministérielle et de gaspillage des fonds publics. À trois reprises, mes collègues du Nouveau parti démocratique ont fait part au ministre de ces dépenses très préoccupantes: en juin et en août 1989, et devant le comité parlementaire. Le gouvernement n'a rien fait dans l'intervalle. Pourquoi refuse-t-il d'intervenir pour économiser les deniers publics?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, la réponse à cette question supplémentaire ne peut être que la même que celle que j'ai donnée à la question principale. Je demanderai au ministre de communiquer l'information voulue au député si c'est cela qu'il a demandé.

[Français]

LE SÉNAT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, les Canadiens et Canadiennes veulent savoir qui a donné l'ordre au Président du Sénat de briser les règles du Parlement au Sénat? Pourquoi ce coup d'État par un gouvernement. . .

[Traduction]

M. le Président: À ma connaissance, il n'a pas été établi qu'un tel ordre avait été donné. Si le député veut demander au gouvernement si un ordre avait été donné en ce sens au Président de l'autre endroit, c'est une question pertinente. Le gouvernement peut y répondre, refuser d'y répondre ou donner une explication. Laissons faire les accusations. Ce serait une accusation très grave.

Que ferions-nous? Que ferions-nous si quelqu'un prenait la parole à la Chambre et accusait un député, qu'il soit de l'opposition ou du parti gouvernemental, de m'avoir donné l'ordre de faire quelque chose? C'est l'accusation qui est portée ici, et ce n'est pas rien.

Je demande au député de poser sa question afin que nous puissions la prendre en considération, mais de faire en sorte que ce ne soit pas une accusation. Assurez-vous de poser une question.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le Président, c'est ce que je vais faire.

Je veux savoir de ce gouvernement, qui est en train d'établir un coup d'État de par sa majorité, qui veut briser les règles du Parlement, je veux savoir quel ministre dans ce Cabinet a donné l'ordre au Président du Sénat de procéder à cette infamie.

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais que tout soit bien clair au sujet des mots que le député vient d'utiliser. Il y a un coup d'État lorsqu'une minorité tente de renverser une majorité au pouvoir. C'est précisément ce qui se produit actuellement au Sénat.

• (1150)

Pour ce qui est de la question posée par le député, aucune directive n'a été donnée au Président du Sénat. Ce qu'il a déclaré dans une lettre adressée à quatre